

AVRIL  
MAI  
JUIN  
JUILLET  
2019



# VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n°43



## SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Pour info
- Quoi de neuf à l'école
- Les associations vous parlent
- Evènements

### HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
8h30-12h et 15h-17h

Tel: 05.57.43.11.03

Ouverture le 1er samedi du mois  
Fermeture le mercredi

### FERMETURE MAIRIE

Du 05 au 09 Aout 2019

[Mairie.virsac@wanadoo.fr](mailto:Mairie.virsac@wanadoo.fr)

[www.mairievirvac.fr](http://www.mairievirvac.fr)

113, route de la Mairie  
33240 VIRSAC

### LES NUMEROS UTILES

- POMPIERS: 18 / 112
- GENDARMERIE: 17
- SAMU: 15
- CENTRE ANTI-POISON:  
05.56.96.40.80
- SOS MEDECIN: 05.56.44.74.74
- GARDERIE: 05.57.43.95.92
- ECOLE: 05.57.43.94.32
- RESTO DU COEUR St André  
de Cubzac: 05.57.43.97.11
- SECOURS CATHOLIQUE St André  
de Cubzac: 05.57.43.30.16
- SECOURS POPULAIRE St André  
de Cubzac: 05.57.43.97.83
- COMMUNAUTE DES COMMUNES:  
du Cubzaguais: 05.57.43.96.37
- SMICAL St GERVAIS: 05.57.43.65.50

Directeur de la publication:  
Christiane BOURSEAU, Maire de Virvac  
Rédaction: Les membres de la  
Commission Communication du Conseil  
Municipal de Virvac.

## Le mot du Maire



Les travaux relatifs à la Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) signée avec le Monsieur le Président du Conseil Départemental, il y a maintenant cinq ans se terminent. Combinés aux travaux de rénovation des bâtiments communaux et au développement urbain, ils ont permis de donner à VIRSAC un cœur de commune vivant, agréable et sécurisé.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'observe maintenant les déplacements de jeunes familles avec des enfants encore hésitants sur leur vélo, aller en toute sécurité par les pistes cyclables au parc, passer un moment de détente et de convivialité.

Pour terminer ce cœur de commune, nous étudions un projet de pôle de services.

Les travaux de l'école réalisés dans le cadre de la transition énergétique et écologique se terminent. C'est ainsi que nous pouvons observer une nette diminution des consommations d'énergie tout en améliorant le confort des élèves.

La maison des associations vient enfin d'être livrée aux bénévoles qui animent notre commune. Ce bâtiment est un outil qui va leur permettre une plus grande autonomie, et ainsi permettre de vous proposer une palette d'animations encore plus intéressantes.

Vous allez pouvoir visiter toutes ces réalisations lors de l'inauguration à laquelle je vous convie. Vous pourrez ainsi mesurer l'engagement de l'équipe municipale à porter des projets qui favorisent sécurité, embellissement et service afin de vous offrir un cadre de vie très agréable.

Un bon été à tous et au plaisir de se retrouver le 22 juin !

Christiane Bourseau.

Le  
Carnet

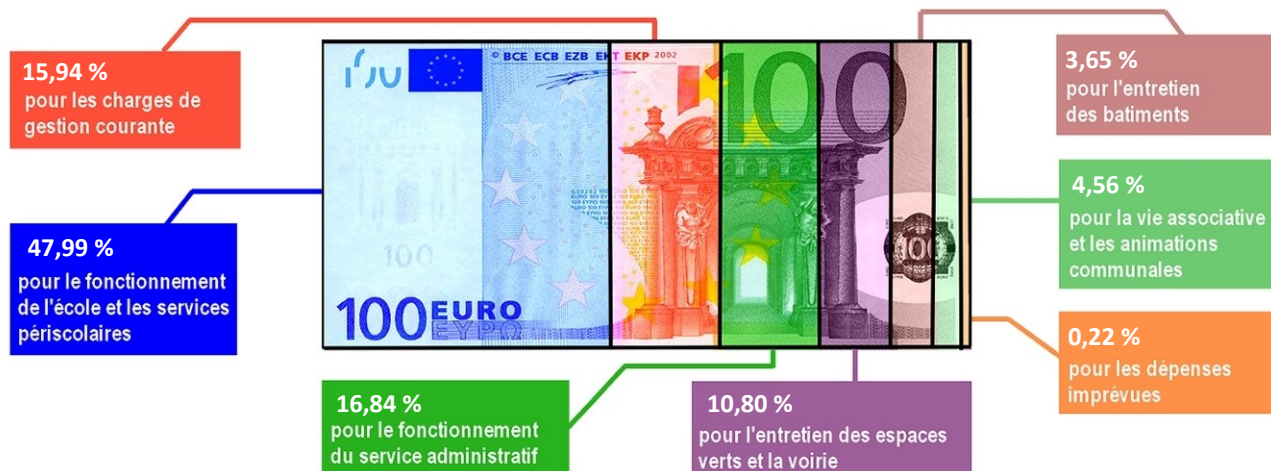
MARIAGE: Luliia SYRCHIKOVA et David DORMIER, le 23 février 2019

DECES: Jean Pierre DELMAS, né le 10 novembre 1947, décédé le 20 avril 2019

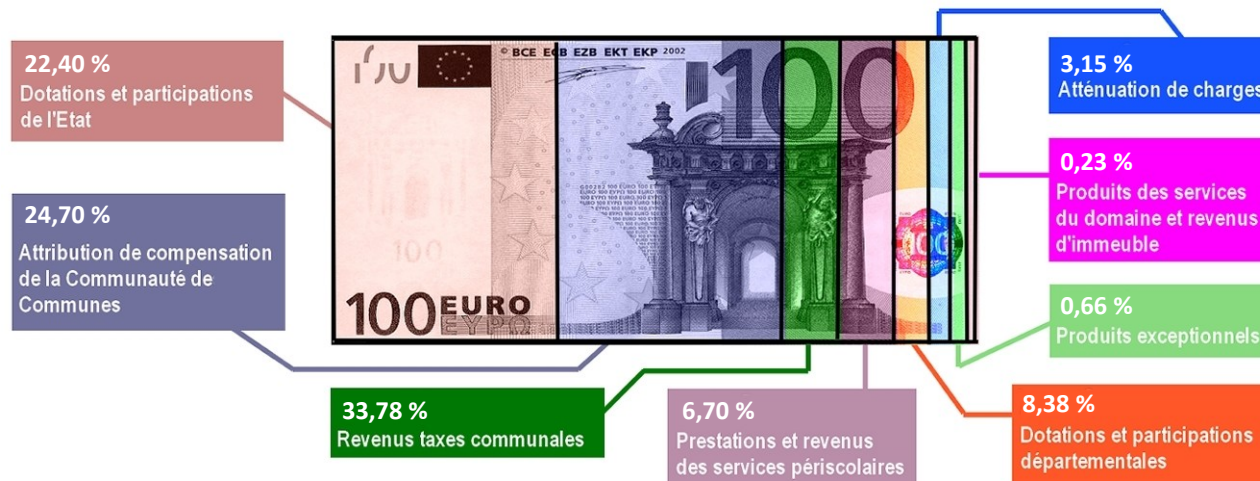
La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts.

**QUELQUES RATIOS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018**

Où vont les dépenses du budget ? Pour 100 € de dépenses de fonctionnement, la répartition est de:



D'où viennent les recettes de la commune ? Pour 100 € de recettes de fonctionnement la répartition est de :

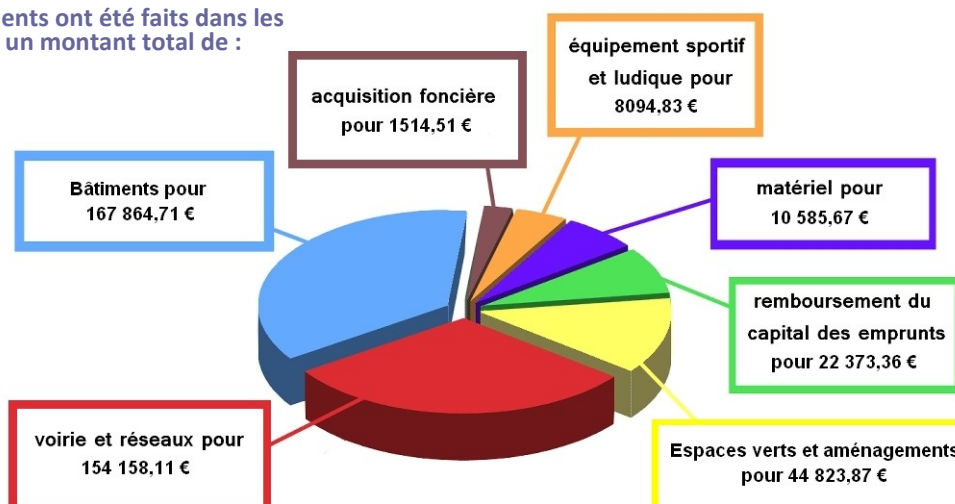


**CONCERNANT LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EN 2018**

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipements d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement;

En 2018, les investissements ont été faits dans les domaines suivants pour un montant total de : 409 415,06 €



**CONVENTION D'AMENAGEMENT DU BOURG (CAB):**

Les dernières actions se terminent. Une piste cyclable ainsi que l'enfouissement des réseaux au nord de la mairie ont été réalisés pour rejoindre la RD133. Le parvis d'église se finit avec la réaménagement du parking. Sur cette portion de route départementale, le revêtement va être refait dans quelques semaines.

**ROUTE DE SAINT ANTOINE (au niveau du Lieu-dit « La Clie »):**

Cette partie de voirie va être mise en agglomération. Des aménagements de sécurité pour limiter la vitesse vont être installés, un réseau de collecte des eaux pluviales va être fait ainsi que l'accotement de la chaussée du côté droit en sortant de Virsac.

**ROUTE DES CHATEAUX (du carrefour avec la route de Peujard jusqu'à la sortie de l'agglomération):**

Une étude de faisabilité est en cours afin de réaliser des éléments de sécurité sur chaussée et refaire les accotements. L'enfouissement des réseaux secs est prévu. Les travaux ne pourront se faire que lorsque le tout-à-l'égout sera opérationnel, à ce moment-là, le réseau des eaux pluviales sera revu pour n'être dédié qu'à cette fonction et en finir avec toute cette pollution !

**RUE MAGNAN:**

Comme quelques personnes n'ont pas voulu signer la convention d'autorisation des travaux d'aménagement des accotements, une procédure de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) a dû être initiée. En date du 19 Avril, Madame la Préfète a signé l'arrêté acceptant la DUP. La procédure d'expropriation va maintenant se poursuivre. Cependant alors que les travaux d'enfouissement des réseaux secs vont commencer, les travaux de voirie risquent d'être retardés par ces procédures, les subventions compromises et un temps de réalisation du chantier augmenté par des travaux qui seront faits sur des mois d'hiver.

Le projet qui a été présenté aux riverains les 6 et 7 février consiste en la réalisation d'éléments de sécurité sur chaussée, d'une piste cyclable dédiée reliant la RD133 au nord et la RD115E1 au Sud, un trottoir, la création d'un réseau des eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, la pose d'un nouvel éclairage public.

Le paysage du quartier en sera transformé !

Max LOURTEAU Adjoint à la voirie

# Récolte d'idées pour le territoire

Scot CUBZAGUAIS  
NORD-GIRONDE



Dans le cadre de l'élaboration du **SCoT du Cubzaguais Nord Gironde**, les élus du syndicat mixte innovent en matière de participation citoyenne. **Du 15 avril jusqu'au 15 septembre, ils proposent aux habitants de s'exprimer à partir d'une plateforme en ligne, prenant la forme d'une carte interactive et participative.** Un outil ludique et facile qui viendra enrichir le projet de territoire.

## Cart'icipez-sur :

[www.scotcubzaguaisnordgironde.fr](http://www.scotcubzaguaisnordgironde.fr)

Jusqu'au 15 septembre 2019



Tous les documents du **PLU** ( Plan Local d'Urbanisme) de VIRSAC sont désormais en ligne sur le site communal .

[http://mairievirsac.fr/plan\\_local\\_d'urbanisme.html](http://mairievirsac.fr/plan_local_d'urbanisme.html)



Vous êtes conviés à la cérémonie du  
**11 Novembre 2019**  
qui se déroulera au **Monument aux Morts** à **10h30**.

*Se rappeler  
Pour ne  
Jamais oublier*

Accueillir  
2,4 millions  
d'enfants  
à l'école  
maternelle  
chaque année ?

**ON LE FAIT !**



#MaCommuneJyTiens

Lorsqu'elle est dotée d'une école publique maternelle ou élémentaire sur son territoire, la commune est propriétaire des bâtiments scolaires et en assure l'entretien afin de garantir la sécurité et le confort des élèves. De plus, elle met à la disposition des enseignants du personnel (ATSEM) pour accompagner les enfants d'âge maternel afin de favoriser le développement cognitif et la sociabilité des enfants accueillis.

Les communes assurent également l'organisation des temps périscolaires et extrascolaires. L'obligation d'instruction scolaire débutant à l'âge de 6 ans, l'établissement d'une école maternelle n'est pas obligatoire dans la commune. Cette situation évoluera à la rentrée 2019 puisque cette obligation d'instruction débutera à l'âge de 3 ans.

L'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans pourrait ainsi réinterroger les conditions d'accueil des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle, par manque de places disponibles. Il aura enfin pour conséquence de rendre toujours obligatoire la prise en charge financière des communes pour la scolarisation des enfants dans les écoles maternelles privées sous contrat avec l'Etat. Enfin, le financement à venir des écoles maternelles privées constitue un défi pour tous les acteurs du territoire.

## VIE ASSOCIATIVE



de 16h30 à 18h30  
**VENDREDI 06 SEPTEMBRE**  
salle polyvalente de Virsac

**VENEZ NOMBREUX**



**NOUVEAUX ARRIVANTS:** Les trois lotissements qui se sont créés sur la commune ont vu, depuis un an ou deux, leurs constructions sortir de terre comme des champignons, selon l'expression consacrée ! Pour fêter ces nouveaux habitants de notre commune, un cocktail sera offert par la municipalité le vendredi 6 Septembre à 19h, c'est-à-dire juste après le Forum des Associations (et au même endroit) qui leur aura par ailleurs permis de découvrir les activités qui sont proposées sur Virsac.

## Quoi de neuf à l'école ?



Cette année, la Kermesse de l'école de Virsac aura lieu le

**Vendredi 21 Juin**



## Les associations vous parlent

### Club Loisirs



Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 avril, une modification des statuts de l'association a été proposée, selon laquelle Générations Virsac renonce à l'animation de la commune (celle-ci étant désormais du ressort de « Virsac en Fête ») et devient juste une amicale proposant à ses adhérents des animations, en particulier la belote, le jeudi après-midi; l'ambiance y est conviviale et nous invitons tous ceux qui disposent de loisir ce jour-là à venir nous rejoindre, dans la magnifique salle des Associations complètement rénovée.

Président : Francis au **06 30 92 11 61**.

LE SALON DU BIEN ÊTRE DU 6 ET 7 AVRIL a été riche de partages.



**GRS** : Après une deuxième place au championnat Régional Célia, Elina, Elsa, Erin et Emma étaient qualifiées au championnat de France ce 18 mai à Vaux en Velin près de Lyon. Elles obtiennent la 6<sup>ème</sup> place !!! BRAVO !!! les entraîneurs, les supporters et le bureau sont très fiers de vous .

### Bilan du Club Photo pour la saison 2018/2019

Convivialité, modestie, partage et bonne humeur ont été comme les autres années les maîtres mots pour «VIRSAC PHOTO».

Passionnés de photographies, les 20 adhérents, se sont retrouvés tous les 15 jours, voir plus, lors de cours théoriques et pratiques. Quelques sorties en extérieur ont pu être organisées, ainsi que la participation au vernissage photos de Tresse, où un premier prix couleur, un troisième prix noir et blanc et deux diplômes nous ont été décernés au club, et pour la deuxième année consécutive, notre présence à l'exposition photos de St Gervais. Nous remercions les organisateurs pour leurs invitations. Notre exposition «HORS DE GRANDEUR», organisée cette année sur deux jours, a rencontré de nouveau un vrai succès. Nous en sommes très fiers et nous en profitons pour remercier nos partenaires : Tonio MORETTO « du Tertre de Camillac », Kaël GRILLET de « Action Parcs & Jardins », Jean Louis LAURENT des « Selfies de Romane » ainsi que la municipalité de Virsac pour le prêt de la salle.

Après le vernissage du vendredi soir, tout au long de la journée du samedi, nous avons eu la visite de quelques personnes très intéressées par la photographie.

Un très grand « MERCI » à l'ensemble des visiteurs pour leur participation à cet événement qui nous tient à cœur.

Merci également à nos adhérents pour leur travail et leurs investissements...

Ils sont toujours aussi TOP !

Déjà reparti avec un nouveau thème, l'ensemble de l'équipe, vous dit, à l'année prochaine.



Le bureau prépare également la saison prochaine. Surveillez votre boîte aux lettres durant les vacances car des sections supplémentaires sont prévues. Et n'hésitez pas à consulter notre page facebook.

N'hésitez pas à liker la page **FACEBOOK**, vous serez informés des manifestations et/ou nouveautés.

Présidente: Carine LABARRE: 07.69.89.03.98

**Gala des Saisons**

**Samedi 22 juin** Gala de Danse  
Salle Polyvalente 20h Virsac

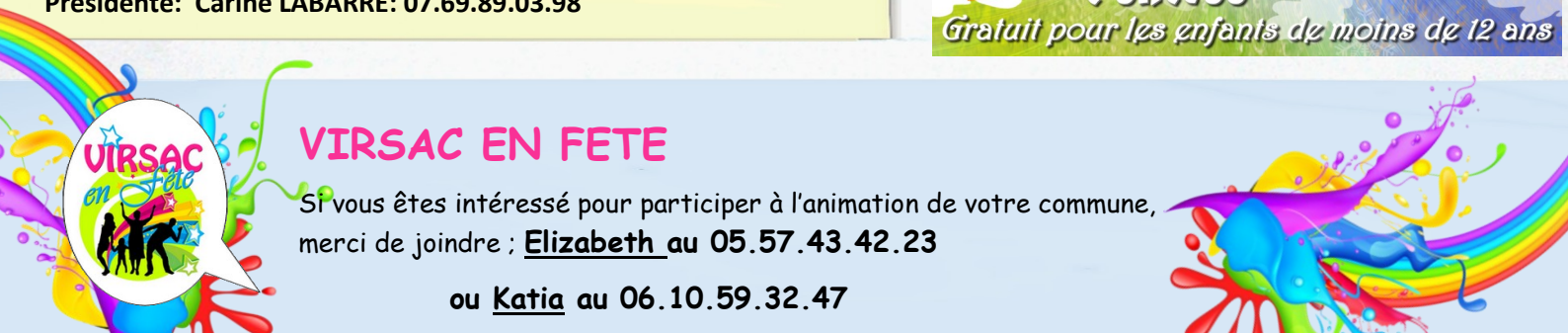
**Vendredi 28 juin** Gala de GRS  
Salle Yves Prud'homme  
Saint André de Cubzac 21h

**5€** l'entrée  
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

### VIRSAC EN FETE

Si vous êtes intéressé pour participer à l'animation de votre commune, merci de joindre : **Elizabeth** au 05.57.43.42.23

ou **Katia** au 06.10.59.32.47



Bonjour à tous,

Tout d'abord je voulais féliciter notre championne régionale et nos vice-championnes régionales:

Le championnat régional s'est déroulé à LESPARRE le 07 avril 2019.

Ilana GROLLEAU monte sur la plus haute marche et devient championne régionale à 1 bâton. 3ème en 2 bâtons. Cinthia BARTHELIER monte sur la 2ème marche et devient vice-championne régionale en rythmic twirl ( danse solo ) ainsi que Soêlhy BERGEON-BRUN en strutting novice, 3ème à 1 bâton. Loryane GEILLER se place à la 5ème place en strutting supérieur.

**TOUTES LES QUATRE SE QUALIFIENT POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE** qui se déroulera à Vichy le 08-09 et 10 juin 2019.

### OPEN DE ST LAURENT LE 31 MARS 2019

Soêlhy 2ème en strutting novice, 2ème à 1 bâton intermédiaire cadette  
Loryane 5ème en strutting supérieur, 4ème en 1 bâton préliminaire junior  
Ambre 7ème en 1 bâton préliminaire cadette  
Chloé 10ème à 1 bâton préliminaire cadette  
Julie 3ème à 1 bâton préliminaire junior  
Andine 12ème à 1 bâton préliminaire junior  
Ilana 1ère à 2 bâtons, 2ème à 1 bâton avancée sénior  
Cinthia 1ère en rythmic twirl (danse solo ) avancée sénior

### DUO

Ilana et Cinthia 1ère supérieur sénior.



Notre compétition se déroulera le 02 juin à St André de Cubzac à la salle d'Yves Prud'homme.

Notre loto qui devait se dérouler  
**le 11 MAI est reporté**  
au 15 juin 2019.



Le président,  
Mr Jean-Paul LACHAUD: 05.57.68.00.31



## Evènements

### CEREMONIE DU 8 MAI

La pluie qui s'était invitée en matinée du 8 Mai n'a pas empêché les Virsacais de venir commémorer devant le monument aux morts l'armistice qui mettait fin en 1945 à la seconde guerre mondiale et ouvrait la voie à l'union Européenne.

Boissons et douceurs ont rassemblé tout le monde à la Salle du Conseil en attendant que la pluie cesse.



**8 mai 1945**  
Ne jamais oublier, toujours célébrer

